



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2011



*Site paléontologique de dinoplagne® : la piste d'empreintes de sauropele la plus longue au monde...*



*La Carte Mémo, outil gérontologique créé à l'initiative du CLIC du Pays Bellegardien et du réseau de professionnels depuis 2006, renforce les liens et facilite les contacts de l'utilisateur.*

*Depuis 2011 diffusée et départementalisée par le Conseil Général de l'Ain*



# SOMMAIRE

## A - GÉNÉRALITÉS

A-1 PREAMBULE .....	4
A-2 ÉDITORIAL DU PRESIDENT .....	5
A-3 L'EXÉCUTIF COMMUNAUTAIRE .....	6
A-4 CARTE D'IDENTITÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES .....	7
A-5 COMPOSITION DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ .....	9
A-6 ORGANISATION DES SERVICES COMMUNAUTAIRES .....	10

## B - ACTIVITÉS PAR COMPÉTENCE COMMUNAUTAIRE

B-1 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE et COMMERCIAL .....	13
B-2 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - POLITIQUES CONTRACTUELLES et TRANSFRONTALIÈRES .....	19
B-3 GESTION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE .....	22
B-4 CLIC DU PAYS BELLEGARDIEN .....	28
B-5 ANALYSES et ÉTUDES DES TRANSFERTS DE COMPÉTENCES et ÉVOLUTIONS STATUTAIRES .....	31
B-6 PROGRAMMATION et RÉALISATION DES GRANDS ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS - GESTION DU SCOT .....	32
B-7 GESTION et TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS .....	35
B-8 DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE et PATRIMONIAL .....	37
B-9 DEVELOPPEMENT SOCIAL - SERVICES À LA POPULATION - COMMUNICATION - RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS .....	40
B-10 POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE - GESTION DES ESPACES .....	43

C - <u>ANNEXE</u> : GLOSSAIRE DES ABRÉVIATIONS et ACRONYMES .....	44
---	----

# A – Généralités

## PREAMBULE

Dans un souci de transparence des activités des **E**tablissements **P**ublics de **C**oopération **I**ntercommunale (EPCI), le Code général des collectivités territoriales, dans son article L. 5211-39 stipule que :

*"Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.*

*Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier."*

C'est dans cet esprit de diffusion des informations relatives à l'activité de la structure intercommunale auprès des communes, institutions et des usagers qu'a été rédigé le rapport d'activité 2011 relatant une année de travail.

## L'ÉDITORIAL DU PRESIDENT

Deux fois par an, la loi du 12 juillet 1999 demande aux élus désignés par la commune au conseil communautaire de rendre compte au conseil municipal de l'activité intercommunale.

Cette disposition non obligatoire mais recommandée, permet à tous les conseillers municipaux des communes membres de la CCPB, d'être informés sur l'activité de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale.

L'activité de l'année 2011 aura été dominée principalement par l'étude de dossiers d'aménagement du territoire tels que :

- La poursuite de l'élaboration de notre **SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale)** et le lancement d'études complémentaires en lien avec le SCOT telles sur le **Document d'Aménagement Commercial**, l'étude sur les continuités écologiques et la consommation d'espace
- Le conventionnement de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat -Renouvellement Urbain avec le Conseil Général de l'Ain
- Le lancement d'une démarche intercommunale de soutien aux petits commerces à travers la mise en œuvre d'un **FISAC intercommunal**
- La conclusion de l'étude sur la faisabilité d'une **maison de santé localisée sur la commune de Chanay**

Toutes ces études permettent de mener des réflexions et des actions qui en découlent qui, peu à peu, construisent l'avenir de notre territoire. Vous trouverez dans ce rapport d'activité, toutes les précisions liées à ces différents sujets.

Par ailleurs nous poursuivons les dossiers déjà engagés et notamment celui du centre aquatique intercommunal à travers le choix du délégataire de service. C'est la société VERT MARINE qui a été retenue pour la gestion de cet équipement. La construction de l'ouvrage avance et celui-ci devrait normalement ouvrir ses portes au public à l'horizon de l'automne 2012.

L'Office de tourisme dont notamment sa relocalisation, aura lui aussi retenu toute notre attention. Des recherches ont été entreprises avec l'aide de la ville de Bellegarde pour trouver un terrain disponible et adapté, sans s'éloigner du centre ville et de cet axe passant qu'est la route départementale reliant Genève à Lyon.

Enfin, nous sommes très fiers de voir notre Pépinière d'entreprises jouer pleinement son rôle d'accueil d'entreprises en création et en développement. La CCPB entend poursuivre l'objectif de reconquête économique sur son territoire et pour illustrer cette volonté il ne pouvait y avoir un meilleur dossier que l'implantation prochaine de la société SONIMAT sur notre sol. Cette entreprise industrielle qui développe une technologie de pointe et consacre plus de 10% de son chiffre d'affaires à la recherche et au développement, est le symbole de notre volonté forte de vouloir maintenir une économie plurielle sur notre territoire.

Avant de vous laisser découvrir cette rétrospective de l'année 2011, je tiens à saluer tous les Vice-Présidents et élus de la CCPB qui travaillent à mes côtés pour la valorisation de notre Pays Bellegardien.

J'associe dans ces remerciements le personnel territorial communautaire qui nous accompagne avec professionnalisme et dévouement.



**Michel DE SOUZA**

Président de la Communauté de communes  
du Pays Bellegardien

# L'EXÉCUTIF

Il se compose du Président ainsi que de 9 Vice-présidents délégués pour l'exercice des différentes compétences communautaires.

Chaque Vice-président a pour mission d'animer et coordonner les travaux de la commission correspondant à ses attributions. Les diverses actions et réalisations des commissions sont détaillées dans le chapitre ci-dessous « Activités par compétence intercommunale ».



## CARTE D'IDENTITÉ DE LA CCPB



**Communauté de Communes du Pays Bellegardien**

# COMPOSITION DU TERRITOIRE DU PAYS BELLEGARDIEN

La Communauté de Communes du Pays Bellegardien est composée de 15 communes membres : Bellegarde-sur-Valserine, Billiat, Champfromier, Chanay, Châtillon-en-Michaille, Confort, Giron, Injoux-Génissiat, Lancrans, Lhôpital, Montanges, Plagne, Saint-Germain-de-Joux, Surjoux et Villes

## Population

La population totale du Pays Bellegardien est de 20 961 habitants (source INSEE 2011) et se répartit comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

La CCPB comprend une ville centre de près de 12 000 habitants, Bellegarde-sur-Valserine qui représente à elle seule plus de la moitié de la population et quatorze communes, bourgs et villages.

Bellegarde-sur-Valserine, Châtillon-en-Michaille et Lancrans composent le pôle de centralité du Pays qui concentre les activités économiques et commerciales, les services.

La population de chacune de ces communes permet de déterminer la constitution de son instance dirigeante, le Conseil de communauté, assemblée au sein de laquelle la représentativité des communes adhérentes est assurée comme suit :

Commune	Population INSEE en 2011	Nombre de délégués
Bellegarde-sur-Valserine	11 753	6
Billiat	454	2
Champfromier	678	2
Chanay	638	2
Châtillon-en-Michaille	3 194	4
Confort	534	2
Giron	152	2
Injoux-Génissiat	1 036	3
Lancrans	1 058	3
Lhôpital	59	2
Montanges	343	2
Plagne	111	2
Saint-Germain-de-Joux	506	2
Surjoux	75	2
Villes	370	2
<b>Total CCPB</b>	<b>20 961</b>	<b>38</b>



# REPRÉSENTATION DES 15 COMMUNES DE LA CCPB (mandat 2008 – 2014)

## COMPOSITION DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

L'effectif de l'assemblée communautaire se monte à 38 membres titulaires (et 38 membres suppléants) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010 consécutivement l'arrivée des communes de Chanay et L'hôpital dans la communauté de communes.

<i>Communes</i>	<i>Délégués titulaires</i>	<i>Délégués suppléants</i>
<b>Bellegarde-sur-Valserine</b>	Régis PETIT Bernard MARANDET Didier BRIFFOD Jean-Paul PICARD Serge RONZON Jean-Pierre FILLION	Jacqueline MENU Yves RETHOUZE Thierry MARTINET Mourad BELLAMMOU André POUGHEON Samir OULAHIR
<b>Billiat</b>	Jean-Marc BEAUQUIS Jean-Claude BOUDSOCQ	Antoine MUNOZ Armelle LINGOT
<b>Champfromier</b>	Michel DE SOUZA Charles TODESCHINI	Jacqueline ROTA Michèle MUTTONI
<b>Chanay</b>	Henri CALDAIROU Yvon BACHELET	Didier CHIVOT Jean BORNARD
<b>Châtillon-en-Michaille</b>	Patrick PERREARD Gilles MARCON Jean-Yves DEFFAUX Anne-Marie CHAZARENC	Christian PORTIER Jean-Pierre GABUT Jacques FESSLER Jean-Noël PITON
<b>Confort</b>	Michel JERDELET Daniel BRIQUE	Didier CHAPUIS Annie POLTANI
<b>Giron</b>	Irmtraut PAGNIER Ursula RHYNER	Jean-Paul CARRON
<b>Injoux-Génissiat</b>	Albert COCHET Bernard RICCI Joël PRUDHOMME	Dominique COTTIER Denis MOSSAZ Rémy BILLET
<b>Lancrans</b>	Pierre GAVIN Jean-Marc COUTURIER Christophe MAYET	Bernard DUBUISSON Cédric CHENNAZ Françoise DUCRET
<b>L'hôpital</b>	André MARTEL Michel REBUCINI	Frédéric MALFAIT Maurice CHATELAIN
<b>Montanges</b>	Daniel PATUEL Marie-Thérèse PERRIN	Pierre EVRARD Christophe MARQUET
<b>Plagne</b>	Gustave MICHEL Philippe DINOCHÉAU	Jean DONINI Yves BASSET
<b>Saint-Germain-de-Joux</b>	Gilles THOMASSET Rosemarie GERMAIN	Isabelle BRASIER Yves DELACHENAL
<b>Surjoux</b>	Jean-Louis BLACK Gilbert SACHET	Serge BRÉDA Guy VITRANT
<b>Villes</b>	Marie-Hélène BOUVIER Marie-Noëlle BÉRÉZIAT-DEBOST	Agnès VIALARD Guy SUSINI

## FONCTIONNEMENT DE L'INSTANCE COMMUNAUTAIRE

Le Conseil de communauté se réunit, en moyenne toutes les 8 semaines, lors de sessions tenues, tour à tour, dans chaque commune membre afin de marquer l'appartenance de chacune au sein de la communauté. Ainsi, cette année les conseils se sont déroulés respectivement à Lancrans (3 février 2011), Bellegarde-sur-Valserine (31 mars), Villes (21 juillet), Saint-Germain-de-Joux (29 septembre) et Confort (8 décembre).

### Activité du conseil de communauté au cours de ses 5 séances annuelles

Délibérations prises par le Conseil au cours de l'année 2011 :

Débat d'orientation budgétaire 2011
Allocation de conseil au comptable du Trésor de la CCPB
Convention avec M. DUCRET pour le sentier au fil de la Valserine
Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2010
Affectation des résultats gestion 2010 au budget primitif 2011
Vote de la fiscalité additionnelle 2011
Vote des taux de la TEOM 2011
Bilan des acquisitions et cessions 2010
Passage à 5 € de la valeur faciale du ticket restaurant pour le personnel communautaire
Achat de l'immeuble de l'imprimerie du Messager
Plan d'exposition au bruit à l'aérodrome de Vouvray
Soutien aux salariés d'Entremont frappés par la future fermeture de l'usine de Trébillet
Fonds de concours exceptionnel à la ville de Bellegarde
Centre aquatique intercommunal : choix du délégataire pour la DSP
Parc naturel régional du Haut-Jura : désignation de 4 titulaires et de 4 suppléants
Rapport sur le prix et la qualité du service de collecte et de traitement des OM pour l'année 2010
Mise à disposition ponctuelle de la salle de réunion de la pépinière des Eturnelles
Liste des exonérations de la TEOM 2012
OPAH-RU : convention à intervenir avec l'ANAH
Motion définitive au sujet des projets hydrauliques Conflan / Varambon
Décision modificative au budget du service général
Décision modificative au budget de la zone du Fay (Eturnelles)
FISAC
EPF de l'Ain : adhésion communes Artemare, Messimy-sur-Saône et St-Paul-de-Varax
ANEM : adhésion et cotisation 2011
Modalités d'engagement d'un stagiaire et indemnité de stage
Pépinière d'entreprises des Eturnelles : location d'ateliers-relais pour la société SONIMAT

Chaque conseil est en principe précédé d'une séance du bureau communautaire où chaque commune membre est représentée par le maire ou un autre délégué.

A cette occasion, les dossiers à examiner en Conseil communautaire sont présentés. Il est alors décidé de leur inscription à l'ordre du jour du Conseil communautaire en fonction de leur avancée et/ou de l'urgence à les évoquer.

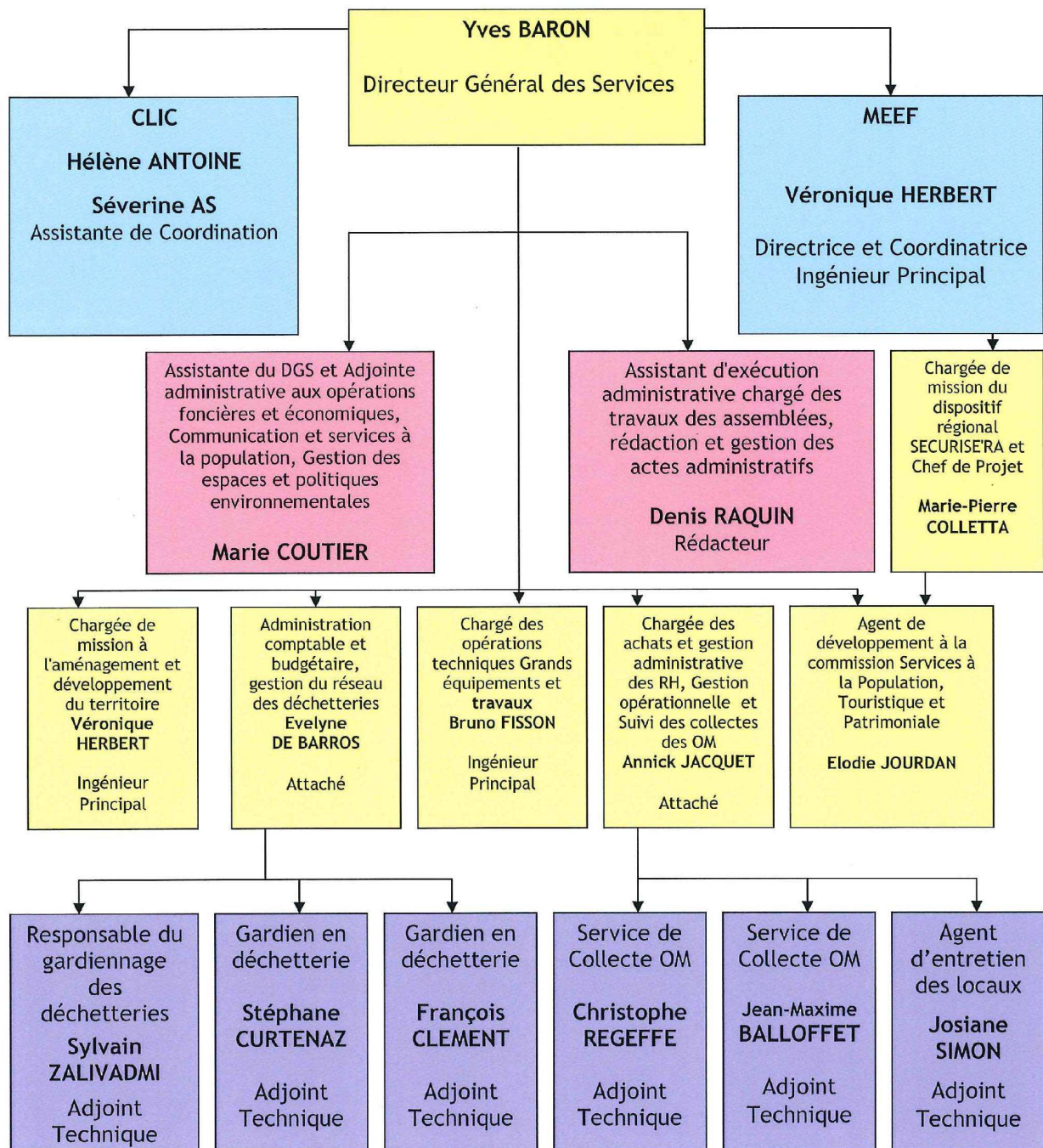
Le bureau statue aussi directement sur les affaires pour lesquelles il a reçu délégation. Il est alors rendu compte de la décision prise par celui-ci devant l'assemblée communautaire qui n'a donc plus à se prononcer à son sujet.

**Activité du bureau de communauté au cours de ses 5 séances annuelles qui se sont tenues à Bellegarde-sur-Valserine (27 janvier 2011, 10 mars, 7 juillet, 8 septembre et 24 novembre) :**

**Décisions prises par le bureau lors de l'année 2011 :**

Fonds de concours aux communes - 1ère session : Surjoux
Dinoplagne : Demande subvention au titre de la réserve parlementaire
Dinoplagne : Appel à projets innovation touristique Région
Centre aquatique : création emploi coordinateur
Participation financière à étude de faisabilité maison de soins médicaux
Participation financière au MIPIM Cannes mars 2011
Convention de partenariat avec SORGIA FM
Fonds de concours aux communes - 2ème session : Plagne, St Germain et Surjoux
Convention avec Dinojura hébergement et frais campagne fouilles 2011
Convention mise à disposition du personnel Bellegarde pour centre aquatique
Centre d'information du Droit de Nantua : participation financière
Pépinière d'entreprises des Eturnelles - Conditions de location atelier-relais
Pépinière d'entreprises des Eturnelles - Adoption règlement intérieur
Demande subvention Etat pour point relais service public
Plan de communication année 2011
Politique contractuelles avec associations et organismes divers année 2011
Fonds de concours exceptionnel commune de Bellegarde : parquet bois salle Marcel Berthet
Fonds de concours exceptionnel commune de Bellegarde : revêtement mural façade pôle culturel
Subvention poste SECURISE'RA 2ème semestre 2011
Fonds de concours aux communes - 3ème session : Chanay, Confort, L'hôpital, Montanges, Surjoux et Villes
Pépinière d'entreprises des Eturnelles - Location bureau / SARL VIGIFLAM
Dispositif SECURISE'RA : convention avec CC Lac Nantua CDDRA Haut-Bugey
Dispositif SECURISE'RA : renouvellement convention avec CCPG
GPEC T : actions pour emplois BTP
Fonds de concours aux communes - 4ème session : Chanay, Giron, L'hôpital, Plagne et St-Germain-de-Joux
Décision modificative n°1 au budget du service général
EPF de l'Ain - Validation des opportunités 2012
Pépinière d'entreprises - Prolongation de la convention d'occupation pour Lingerie shop Mme Annick CART
Fonds de concours aux communes - 5ème session : Chanay, Injoux-Génissiat, L'hôpital, St-Germain-de-Joux et Surjoux
Décision modificative n°1 au budget du service annexes des OM
OT : avenant pour label qualité tourisme
Construction local OT : groupement de commandes avec la ville de Bellegarde
Renouvellement convention avec CCPG service promotion et animation
Dispositif SECURISE'RA : demande subvention pour CDDRA Haut-Bugey
Dispositif SECURISE'RA : demande subvention pour CDDRA Genevois français crédits transitoires
Fourrière animale : renouvellement convention avec la commune de St-Germain-sur-Rhône

# ORGANIGRAMME DES SERVICES DE LA CCPB



## **B – Activités par compétence communautaire**

### **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL** **Vice-président : Patrick PERRÉARD**

Cette compétence est consacrée principalement à la promotion et au développement économique du territoire et, en particulier, a pour objet d'aider les entreprises à s'implanter sur le territoire communautaire et contribuer ainsi au développement de l'emploi

#### **PARC D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DES ÉTOURNELLES**

Le développement économique est au cœur de la stratégie d'évolution du territoire envisagée par la CCPB. La vocation première de ce Parc d'Activité est de permettre aux entreprises locales, artisanales ou tertiaires d'acquérir du foncier pour créer ou adapter leur outil de travail dans le but de développer leur activité.



## **EXTENSION DU PARC D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DES ÉTOURNELLES**

Cette extension jouxte le Parc existant et permet de proposer à nouveau à la vente 19 lots ; ces parcelles d'une surface minimum de 1 500 m<sup>2</sup>, au prix de 32 € HT / m<sup>2</sup>, sont destinées à accueillir des entreprises industrielles, artisanales ainsi que des bureaux et services du secteur tertiaire.

Une modification du permis d'aménager autorise dorénavant la possibilité d'implanter également "des hôtels, restaurants, hôtels-restaurants et résidences hôtelières".

2 lots sont d'ores et déjà retenus :

### **Le lot n°13 :**

- 1<sup>ère</sup> implantation : Une jeune entreprise locale de "sellerie, fabrication de stores et de bâches", JPF PROTECTION dont le bâtiment est en cours de construction,

### **Le lot n°4 :**

- la SCI de construction-attribution "SCI Antenne de Bellegarde" (Chambre d'Agriculture de l'Ain & Association de Gestion et de Comptabilité de l'Ain), pour laquelle une demande de Permis de Construire est à l'étude.

De nombreuses demandes émanant d'artisans ou d'autres entreprises sont enregistrées, dans l'attente de la réception des dossiers sur lesquels travaillent les architectes ou les établissements bancaires.



## PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES DU PAE DES ÉTOURNELLES

Les loyers attractifs pratiqués, ainsi que l'emplacement géographique de cet équipement ont "séduit" les créateurs d'entreprises et les ont incités à venir s'installer à Châtillon-en-Michaille.

6 modules (8 disponibles) de la Pépinière d'entreprises sont occupés :

N°	OCCUPANT	Activité	DATE D'ENTREE	DATE FIN CONVENTION
1	FP3D CREATION - Gilles FIRMIN	mécanique de précision et micromécanique	01/05/2011	31/03/2013
2	LINGERIE SHOP - Annick CART	fabrication et vente de lingerie	02/07/2010	31/08/2011
3	OREST ELECTRONIQUE - Laurent OSTER	étude et réalisation de matériel de tests pour le domaine électronique	01/06/2011	30/04/2013
4				
5				
6	SARL YCONE - Christophe PODEVIN	personnalisation d'équipements sportifs	01/06/2011	30/04/2013
7	SARL GERMAIN	plomberie - chauffage	01/03/2011	31/08/2012
8	INTENSE TRAINING - Soufyane ZOUAIDI	coaching sportif	01/07/2011	31/05/2013
Bureau	Sarl VIGIFLAM - Patrick MONACI	vente appareils prévention incendie, conseil-maintenance, et mise en place d'un concept de formation de techniciens et commerciaux	01/09/2011	31/07/2013



## **MAISON DE L'EMPLOI, DE L'ÉCONOMIE ET DE LA FORMATION**

### **Missions principales de la MEEF**

La MEEF est un service de proximité réunissant des partenaires œuvrant dans les domaines de l'appui au développement économique, de l'appui à la recherche d'emploi, de l'accompagnement socio-professionnel des personnes, de l'appui à la création ou à la reprise d'entreprise, du conseil aux entreprises, de la formation professionnelle et de l'animation économique du territoire.

C'est aussi un lieu d'accueil, d'orientation, d'information, de sensibilisation et d'accompagnement ouvert aux personnes physiques et morales, en lien avec les thématiques susmentionnées.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2009, la MEEF est labellisée « Relais Service Public », afin de renforcer le lien entre les domaines de l'économie et de l'emploi et les services du domaine social.

La MEEF peut générer de son initiative des études, plans d'action ou d'expérimentations ou participer à des dispositifs prévus par les institutions publiques, notamment l'Union Européenne, l'Etat et la Région Rhône-Alpes par exemple : l'animation et la coordination du dispositif SECURISE'RA sur le périmètre du CTEF Haut Bugey/Pays Bellegardien/Pays de Gex.

### **Les services présents quotidiennement à la MEEF**

- Accueil (une personne à plein temps salariée de l'Agence de développement économique et une personne à mi-temps salariée de la Mission locale actions jeunes)
- Direction (une personne salariée de la CCPB)
- Dispositif SECURISE'RA (une personne salariée de la CCPB)
- Mission locale actions jeunes (cinq personnes)



*Un espace dédié aux recherches d'emploi à la MEEF*

Les partenaires qui assurent des permanences régulières sont :

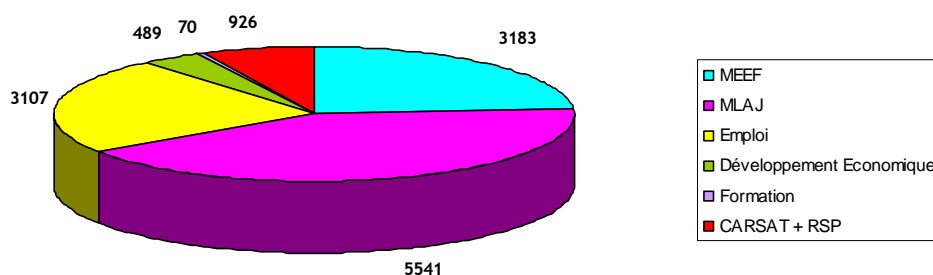
- **Agence de développement économique** (un à deux jours par semaine)
- **Pôle Emploi** (un à deux jours par semaine)
- **CARSAT** (un jour par semaine)
- **Cap Emploi** (deux jours par mois)
- **MIFE** (un à deux jours par mois)
- Partenaires sociaux : **EIJA** (½ journée toutes les deux semaines)

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre, **13 321** contacts ont été enregistrés pour 243 jours d'ouverture au public.



## NOMBRE DE CONTACTS PAR PARTENAIRES :

Répartition des contacts par partenaires



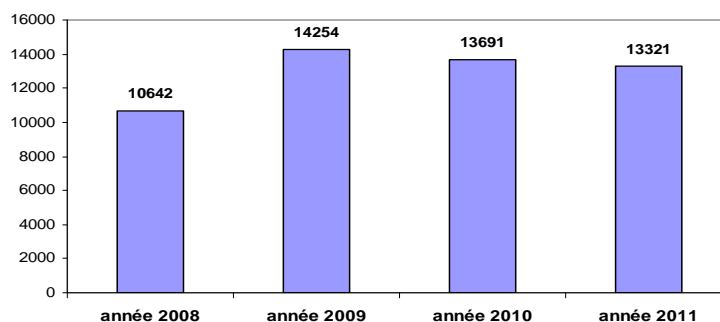
### Commentaires

42% des contacts sont destinés à la Mission Locale, 24% à la MEEF, 23% à l'Emploi et la Formation (Pôle Emploi, Handicap Emploi et MIFE ...), 4% au Développement Economique (Agence de Développement Economique) et 7% à la CARSAT.

La répartition de ces moyennes est quasiment constante mensuellement depuis 2009.

## COMPARATIF DES CONTACTS DEPUIS OUVERTURE DE LA MEEF

Nombres des contacts par années



### Commentaires

Depuis 2009, année du commencement de la crise économique, le nombre de contacts annuels de la MEEF tendent à se stabiliser.

## ACTION MENEES EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES DE LA MEEF

### **FORUM DE L'EMPLOI 2011**

L'objectif était de :

- Valoriser l'image du tissu économique bellegardien au travers d'une manifestation regroupant les différents acteurs du monde économique, de la formation et les institutionnels.
- Recruter des candidats en direct.
- Faciliter le recrutement par la présence sur un même lieu des entreprises, des candidats et des acteurs de l'emploi et de la formation.
- Informer sur la création et la reprise d'entreprise.

Précédente Edition



**1<sup>er</sup> Forum Emploi du Pays Bellegardien**

« Pour une dynamique économique au cœur de nos territoires »

**Mardi 11 octobre 2011**  
de 09h30 à 17h00, place Carnot à  
Bellegarde-sur-Valserine



**Quelques chiffres :**

57 établissements représentés :

- 34 entreprises
- 13 organismes de formation
- 10 institutions

148 Offres d'emploi présentées :

- 62 offres d'emploi d'entreprises non présentes
- 81 offres d'emploi d'entreprises présentes  
(7 Armées – 6 SIAE – 24 Intérim – 49 entreprises)

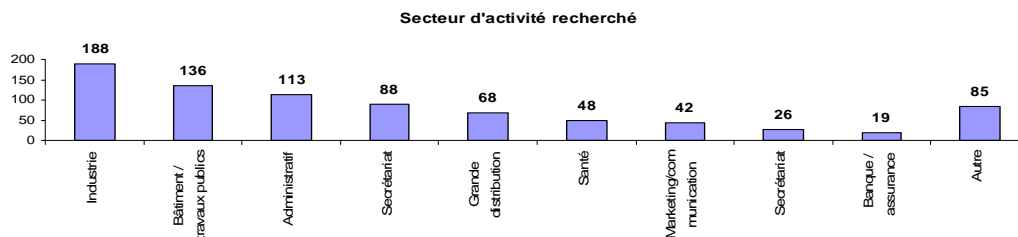
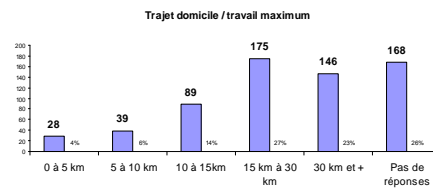
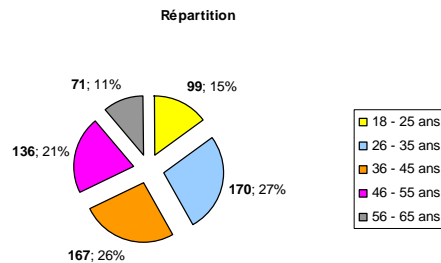
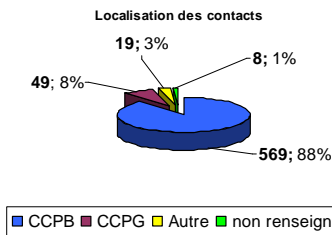
950 visiteurs enregistrés sur la journée entière



**Bilan 2011 / 1<sup>er</sup> FORUM DE L'EMPLOI (source MEEF)**

• Analyse des questionnaires visiteurs :

645 personnes ont répondu au questionnaires, soit



**Pour en savoir plus :**

Le rapport détaillé d'activité de la MEEF peut être obtenu sur simple demande auprès des agents d'accueil au 9 rue des Papetiers à Bellegarde-sur-Valserine.

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE POLITIQUES CONTRACTUELLES ET TRANSFRONTALIÈRES Vice-président : Régis PETIT

Au sein de cette compétence sont conduits divers travaux et actions destinés à l'aménagement du territoire et concernant le développement et la consolidation des politiques contractuelles et transfrontalières

### ARC - SYNDICAT MIXTE

L'Assemblée Régionale de Coopération (ARC), syndicat mixte, a été créée par arrêté préfectoral n°2010-207 le 14 janvier 2010.

L'ARC du Genevois est ainsi l'un des plus importants syndicats mixtes de Rhône-Alpes (342 000 habitants), le seul axé pour la mise en oeuvre d'un projet de territoire et la construction d'une agglomération transfrontalière. Un an après la création de l'ARC syndicat mixte, les membres ont élu le nouveau Bureau composé de 10 membres.

- **Président : M. Bernard Gaud, Président de la Communauté de communes du Genevois**
- 1er vice-président : M. Etienne Blanc, Président de la CC Pays de Gex
- 2ème vice-président : M. Jean Neury, Président de la CC du Bas-Chablais
- 3ème vice-président : M. Robert Borrel, Président d'Annemasse Agglo
- **4ème vice-président : M. Régis Petit, Vice-président de la CC du Pays Bellegardien**
- 5ème vice-président : M. Jean Denais, Maire de Thonon-les-Bains
- M. Martial Saddier, Président de la CC Faucigny-Glières
- M. Cyril Pellevat, Vice-président de la CC Arve et Salève
- M. Jean-Pierre Fillion, Président de la CC des Collines du Léman
- M. Michel Thabuis, Vice-président de la CC du Pays Rochois



Composition de l'exécutif

*En haut, de gauche à droite : Jean Neury, Régis Petit, Jean-Pierre Fillion, Michel Thabuis, Martial Saddier.*

*En bas, de gauche à droite : Robert Borrel, Jean Denais, Bernard Gaud, Etienne Blanc, Cyril Pellevat.*



## OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH)



Suite à l'étude pré opérationnelle réalisée en 2010, le conseil communautaire en sa séance du 29 septembre 2011 a décidé d'engager une OPAH RU (renouvellement urbain) sur l'ensemble de son territoire.

Il s'agit d'aider les propriétaires occupants ou bailleurs candidats à rénover leur habitat en conjuguant les concours financiers de l'Agence Nationale de l'Habitat (l'ANAH), du Conseil général de l'Ain, de la Communauté de communes et des communes.

Une convention signée le 25 novembre 2011 pour une durée de 5 ans définit les rôles et engagements de chacun des partenaires et notamment :

- Les objectifs qualitatifs :
  - agir sur le parc de logements privés afin que l'amélioration qualitative des logements participe au projet de rénovation urbaine,
  - lutter contre l'habitat indigne,
  - maîtriser la qualité des projets de réhabilitation, en particulier en ce qui concerne la qualité d'habitabilité, le confort thermique et les performances énergétiques,
  - adapter l'offre locative à la demande locale en favorisant une maîtrise du niveau de loyer et l'accessibilité des logements aux ménages à ressources modestes,
  - favoriser l'accès à ces logements des habitants du territoire ayant des difficultés à évoluer dans leurs parcours résidentiels, et en particulier les jeunes lors de leur première installation, les ménages en situation de sur occupation, les occupants de logements indigne,
  - lutter contre la précarité énergétique par des actions d'information et prévention, et le cas échéant des travaux d'amélioration,
  - maintenir à domicile les personnes âgées, handicapées ou dépendantes.
  
- Les objectifs globaux sont évalués à 295 logements minimum, répartis comme suit :
  - 155 logements occupés par leurs propriétaires,
  - 140 logements locatifs appartenant à des bailleurs privés.
  
- Les engagements financiers :

Les principaux financeurs	Enveloppe globale de subvention sur 5 ans
ANAH	2 500 000 €
Conseil Général de l'Ain	550 000 €
CCPB	275 000 €
Communes	275 000 €

Cette opération débutera dès la désignation par la CCPB d'une équipe d'animation et d'information. Elle aura pour mission d'aider techniquement et administrativement les propriétaires occupants ou bailleurs souhaitant bénéficier des aides financières qui seront attribuées sous certaines conditions.

## POLITIQUE BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE

### Vice-président : Gilles MARCON

Définie lors de son débat d'orientation budgétaire annuel précédant le vote des budgets, la politique budgétaire et financière poursuivie par la Communauté de Communes respecte les grands principes reposant sur les axes ci-dessous :

#### **EN FONCTIONNEMENT :**

- De la nécessaire stabilisation des charges courantes en respectant les engagements pris dans le cadre de la politique de relations contractuelles,
- De l'adaptation des effectifs en fonction d'une part, de la préparation de la mise en place de la gestion future du Centre Aquatique Intercommunal, et, d'autre part, des besoins avérés pour la bonne marche des services communautaires, notamment en matière des affaires relevant du Tourisme et de la Communication,
- De la mise en œuvre des moyens utiles au fonctionnement de la Pépinière d'entreprises,
- De la continuité de la prise en charge des dépenses pour la seconde campagne de fouilles du site de Dinoplagne et sa valorisation,
- D'un audit sur l'évolution financière de la CCPB et de son organisation administrative,
- D'une étude thermographique sur l'ensemble du territoire de la CCPB, à l'instar de l'action déjà menée par la ville de Bellegarde sur Valserine,
- Du choix de faire évoluer ou non la fiscalité additionnelle fixée précédemment à 3,5 %.

#### **EN INVESTISSEMENT :**

- De la poursuite de la construction du Centre Aquatique Intercommunal,
- De la poursuite de l'aménagement des locaux actuels de la CCPB, de l'achat de mobiliers de bureau fonctionnels et de la poursuite du renouvellement du parc de véhicules,
- De l'identification (signalétique) de l'ensemble du Parc des Etoernelles,
- De la prise en compte des besoins de locaux adaptés et spécifiques pour l'archivage des dossiers de la CCPB et des prestations correspondantes apportées par les moyens spécialisés du Centre Départemental de Gestion,
- D'un positionnement sur le transfert des services de l'Office de Tourisme dans de nouveaux locaux,
- De la confirmation de la politique en matière de fonds de concours,
- De la mobilisation des crédits provisionnels pour permettre le démarrage de l'aménagement de la Zone d'activité de Vouvray en fonction de l'avancement du dossier du Village de Marques.

Sur ces bases les budgets ont été votés à l'unanimité tant pour le service général que pour les services annexes des ordures ménagères et des zones d'activité économique du Fay et de Vouvray.

Les données ci-dessous extraites des documents budgétaires permettent d'appréhender les éléments forts tant des dépenses que des recettes de la Communauté de Communes.

## BUDGET GENERAL 2011

### Quelques données synthétiques des finances intercommunales

#### Fiscalité

	2011		
	Base en €	Tx	Produit en €
T.H.	23 278 000	2,38	554 016
T.F.B.	25 075 000	2,04	511 530
T.F.N.B.	317 700	4,59	14 582
CFE	12 492 000	2,85	356 022
FPZ	19 000	21,19	4 026
<b>TOTAL</b>			<b>1 440 177</b>

#### Evolution de l'état de l'endettement

Année	KRD au 01/01	Annuités	Ann/Recettes réelles de F	Intérêts	Capital
2008	273 005 €	46 780 €	2.44	10 698 €	36 082 €
2009	1 739 709 €	204 761 €	6.39	143 871 €	60 890 €
2010	2 186 767 €	151 482 €	4.85	100 559 €	50 923 €
2011	2 144 075 €	157 397 €	4.68	104 567 €	52 829 €

#### Ressources de la compensation franco genevoise

Fonct. / Invest.	2008	2009	2010	2011
F	100 000 €	100 000 €	100 000 €	262 000 €
I	400 000 €	650 000 €	750 000 €	638 000 €
<b>Total</b>	<b>500 000 €</b>	<b>750 000 €</b>	<b>850 000 €</b>	<b>900 000 €</b>

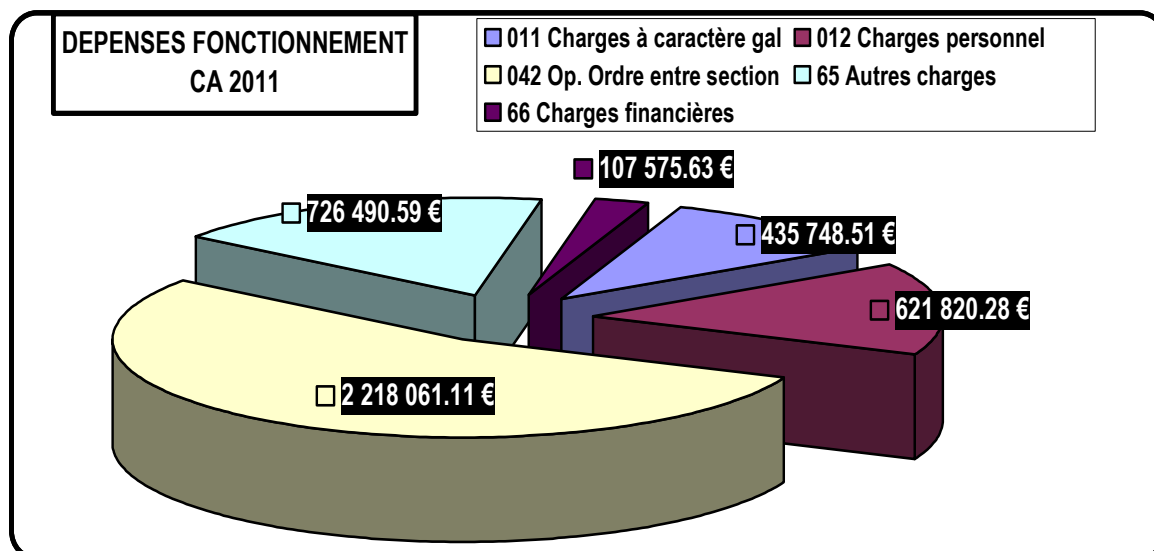
#### Progression de la Dotation Globale de Fonctionnement

Année	Population INSEE	Résid. Second.	Popul. DGF	Montant
2008	20 527	707	21 234	237 252 €
2009	19 980	707	20 687	225 178 €
2010	20 704	633	21 337	229 766 €
2011	20 961	621	21 582	231 341 €

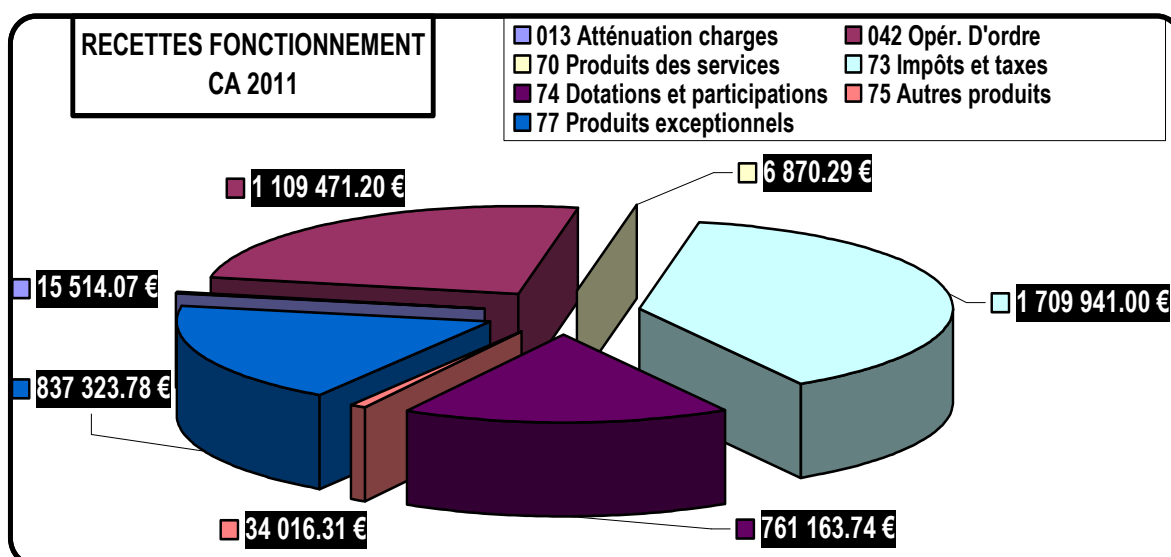
Les informations détaillées de l'exécution budgétaire sont résumées dans les tableaux et graphiques ci-après et présentées en annexe par une vue d'ensemble et synthétique des comptes administratifs 2011.

## COMPTE ADMINISTRATIF 2011 FONCTIONNEMENT

DÉPENSES		CA 2011
011	Charges à caractère gal	435 748.51 €
012	Charges personnel	621 820.28 €
042	Op. Ordre entre section	2 218 061.11 €
65	Autres charges	726 490.59 €
66	Charges financières	107 575.63 €
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>		<b>4 109 696.12 €</b>



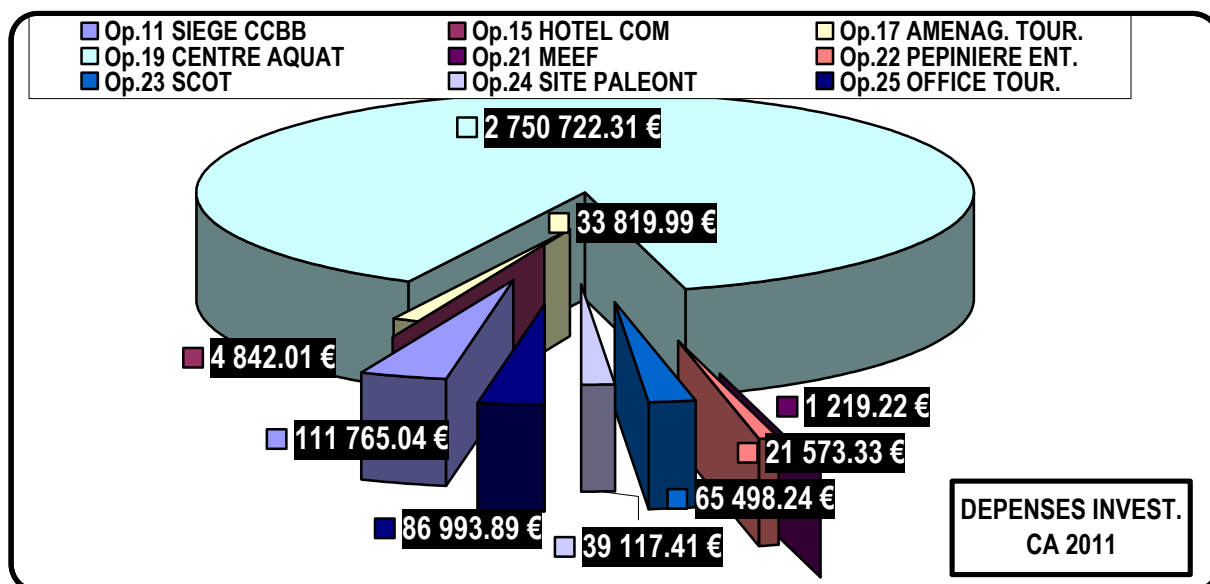
RECETTES		CA 2011
013	Atténuation charges	15 514.07 €
042	Opér. D'ordre	1 109 471.20 €
70	Produits des services	6 870.29 €
73	Impôts et taxes	1 709 941.00 €
74	Dotations et participations	761 163.74 €
75	Autres produits	34 016.31 €
77	Produits exceptionnels	837 323.78 €
<b>TOTAL DES RECETTES</b>		<b>4 474 300.39 €</b>



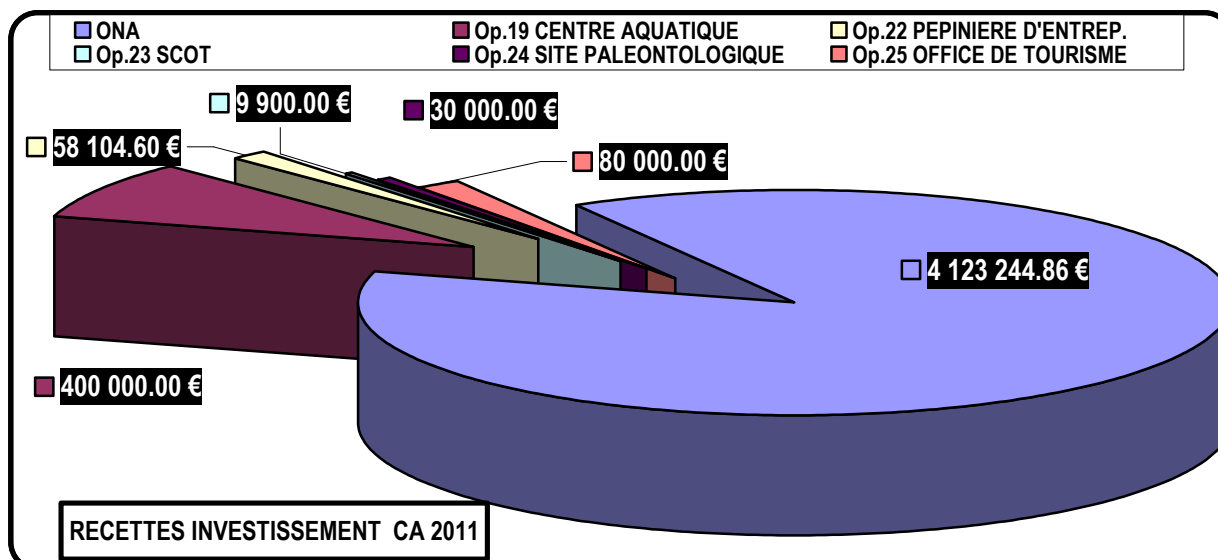


## COMPTE ADMINISTRATIF 2011 INVESTISSEMENT

DEPENSES	REALISE 2011
ONA	1 661 795.67 €
Op.11 SIEGE CCBB	111 765.04 €
Op.15 HOTEL COM	4 842.01 €
Op.17 AMENAG. TOUR.	33 819.99 €
Op.19 CENTRE AQUAT	2 750 722.31 €
Op.21 MEEF	1 219.22 €
Op.22 PEPINIERE ENT.	21 573.33 €
Op.23 SCOT	65 498.24 €
Op.24 SITE PALEONT	39 117.41 €
Op.25 OFFICE TOUR.	86 993.89 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>4 777 347.11 €</b>



RECETTES	REALISE 2011
ONA	15 000.00 €
Op.19 CENTRE AQUATIQUE	- €
Op.22 PEPINIERE D'ENTREP.	- €
Op.23 SCOT	400 000.00 €
Op.24 SITE PALEONTOLOGIQUE	400 000.00 €
Op.25 OFFICE DE TOURISME	400 000.00 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 215 000.00 €</b>



## SERVICE ANNEXE DES ORDURES MENAGERES 2011

Données synthétiques des finances du service ordures ménagères :

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères s'établit come suit en 2011

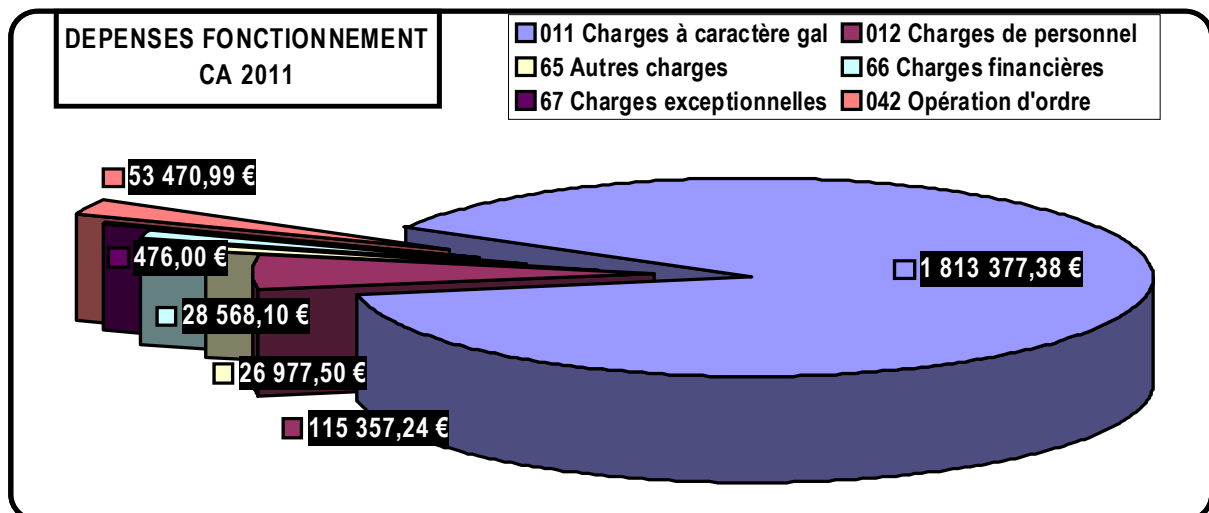
TEOM			
Imposition	2010		
	Base	Taux	Produit
ZONE 1	10 828 125	11.70	1 266 890
ZONE 2	7 060 222	10.65	751 914
TOTAL			2 018 804

L'évolution de l'état d'endettement du service est la suivante :

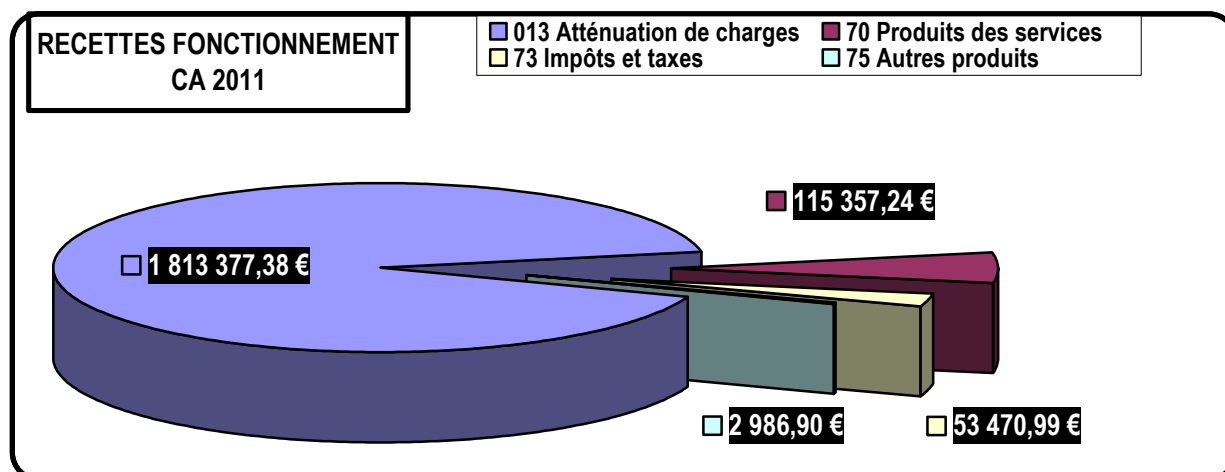
Année	Capital restant dû	Annuités	Intérêts
2008	842 945,00 €	78 790,00 €	28 684,00 €
2009	792 839,19 €	78 790,00 €	33 844,80 €
2010	747 893,57 €	78 790,41 €	31 850,92 €
2011	701 285,72 €	78 790,41 €	29 767,43 €

### COMPTE ADMINISTRATIF 2011 FONCTIONNEMENT

DEPENSES		REALISE 2011
011	Charges à caractère gal	1 813 377,38 €
012	Charges de personnel	115 357,24 €
65	Autres charges	26 977,50 €
66	Charges financières	28 568,10 €
67	Charges exceptionnelles	476,00 €
042	Opération d'ordre	53 470,99 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>2 038 227,21 €</b>

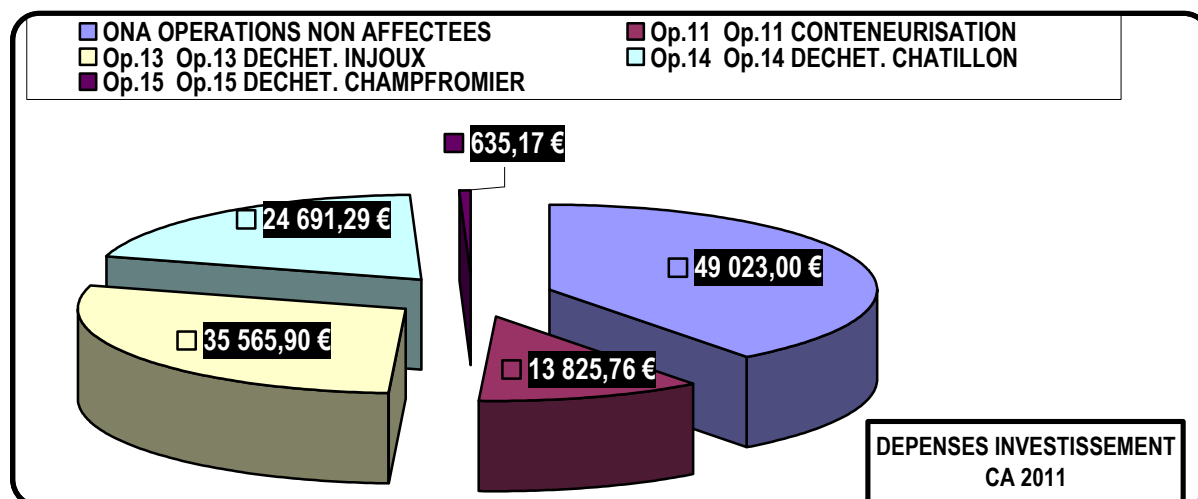


RECETTES		REALISE 2011
013	Atténuation de charges	1 813 377,38 €
70	Produits des services	115 357,24 €
73	Impôts et taxes	53 470,99 €
75	Autres produits	2 986,90 €
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>1 985 192,51 €</b>



### COMPTE ADMINISTRATIF 2011 INVESTISSEMENT

DEPENSES		REALISE 2011
ONA	OPERATIONS NON AFFECTEES	49 023,00 €
Op.11	Op.11 CONTENEURISATION	13 825,76 €
Op.13	Op.13 DECHET. INJOUX	35 565,90 €
Op.14	Op.14 DECHET. CHATILLON	24 691,29 €
Op.15	Op.15 DECHET. CHAMPFROMIER	635,17 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>123 741,12 €</b>



RECETTES	REALISE 2011
OPERATIONS NON AFFECTEES	66 795,99 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>66 795,99 €</b>

## CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION GERONTOLOGIQUE DU PAYS BELLEGARDIEN Délégation : Gilles MARCON, Vice président délégué

**Le CLIC du Pays Bellegardien est une structure autonome rattachée par sa gestion à la CCPB. Il en est à sa 7<sup>e</sup> année de fonctionnement.**

L'activité fait l'objet d'un rapport spécifique intégré et diffusé à chacune des mairies du territoire communautaire ; et ainsi présenté chaque année au Comité de Pilotage local de cette structure ainsi qu'à son Assemblée Plénière.

Pour plus d'informations, ce rapport détaillé est consultable en mairie ou au CLIC par tous : élus et usagers.

Une activité générale toujours importante tant dans sa fréquentation par les usagers que dans son animation du réseau gérontologique local a été constaté.

Le CLIC a produit un bilan d'activité générale pour l'année 2011 :

- **176 personnes âgées** ont été reçues par les entretiens individuels (284 entretiens par an),
- **45 entretiens de « suivi-qualité »** ont tout de même pu être élaborés auprès des personnes et familles pour les situations les plus délicates,
- **plus d'une centaine de contacts environ a été prise avec les professionnels autour de situations particulières d'usagers,**
- **de nombreuses demandes d'ordre général** émanent toujours régulièrement des professionnels,
- **des outils de coordination gérontologiques toujours très utilisés demeurant à disposition :**  
Cartes MEMO, Fiches de Liaison, Annuaires gérontologiques en ligne (plus de 1 700 visites).

***La Carte Mémo est départementalisée  
par le Conseil général de l'Ain depuis octobre 2010***



Une communication élaborée est effectuée : site internet, annuaires et listings en ligne, communication presse, etc.

## Deux annuaires gérontologiques



Le CLIC
Annuaire des usagers
Annuaire des professionnels
Comptes-rendus
Articles de presse

■ ACCUEIL      COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS BELLEGARDIEN - 20 704 HABITANTS      ACCESSIBILITÉ | INFO LÉGALES | PLAN DE SITE | CONTACT      MISE À JOUR 04/04/2010 - 09:57

**CCPB**  
Communauté de Communes du Pays Bellegardien  
Un pari sur l'avenir

L'histoire	Le développement économique	L'aménagement du territoire	Le tourisme et le patrimoine	L'environnement et l'écologie	Les services à la population	Les projets et travaux
------------	-----------------------------	-----------------------------	------------------------------	-------------------------------	------------------------------	------------------------

### Annuaire gérontologiques

<p><b>Le CLIC</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Annuaire des usagers</li> <li>Annuaire des professionnels</li> <li>Comptes-rendus</li> <li>Articles de presse</li> <li>Section de retraite</li> <li>Commissariat associatif</li> <li>Fournière</li> </ul>	<p><b>CENTRES HOSPITALIERS</b></p> <p><b>Centre Hospitalier de la Région d'Anney</b> Service social <b>Responsable(s) :</b> Serge BERNARD - Directeur</p> <p><b>CHRA</b> CENTRE HOSPITALIER DE LA RÉGION D'ANNEY</p> <p><b>Responsable du service social des malades :</b> Claire DUREUX</p> <p><b>Coordonnées(s) :</b> 1 Avenue de l'Hôpital - METZ TESSY - BP 90074 74374 PRINGY CEDEX Tél : 04.50.63.61.80 Fax : 04.50.63.61.63</p> <p><b>Email direct :</b> cdureux@ch-anney.fr Tél direct : 04.50.63.61.80 Site : www.ch-anney.fr</p> <p><b>Le centre hospitalier de la région d'Anney</b> est un établissement de santé public intercommunal rattaché territorialement aux 13 communes composant le district de l'agglomération d'Anney. Il dispose d'une capacité d'hospitalisation de 1 045 lits et places (644 de court séjour, 401 de psychiatrie, de rééducation et de gériatrie) et d'un plateau technique performant. Il réalise en 2007 : 72 219 entrées et 31 931 journées d'hospitalisation et enregistre 50 141 passages au service d'accueil des urgences. Le CHRA a mis en place une filière gériatrique constituée des structures suivantes :</p>	<p><b>CHOISISSEZ VOTRE CATÉGORIE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Accès au droit</li> <li>&gt; Aides à domicile</li> <li>&gt; Ambulancier</li> <li>&gt; Amélioration et adaptation du logement</li> <li>&gt; Associations d'Usagers</li> <li>&gt; Cabinets de Diététique</li> <li>&gt; Caisses de retraite</li> <li>&gt; Centres Hospitaliers</li> <li>&gt; Centres Sociaux</li> <li>&gt; Clubs des Seniors</li> <li>&gt; Collectivités</li> <li>&gt; Etablissements d'hébergements pour Personnes Agées</li> <li>&gt; Massages</li> <li>&gt; Kinésithérapeutes</li> <li>&gt; Médecins</li> <li>&gt; Pharmacies</li> <li>&gt; Pompes funèbres</li> <li>&gt; Services sociaux</li> <li>&gt; Soins infirmiers</li> <li>&gt; Soins médico-psychologiques</li> <li>&gt; Soins palliatifs</li> </ul>
--	---	--

Un travail partenarial actif : Conférence sur les « Arnaques à la consommation » auprès des retraités avec le CDAD, lors de la Semaine Bleue 2011, et 33 conventions de partenariat signées entre le CLIC et les acteurs gérontologiques locaux.



« Le 18 octobre 2011 à Bellegarde »



Des actions planifiées sont organisées en direction des usagers toujours actifs (Plus de 150 participants au total cette année)



Atelier « Mémoire » le 14 novembre 2011 à Châtillon en Michaille



Atelier « Bien Vieillir » le 7 juin 2011 à Lancrans

2011, l'année de la maturité ...

Malgré une baisse temporaire du personnel en 2011 (fin de congé maternité de la coordinatrice Mme Antoine) le CLIC, avec l'appui de l'assistante de coordination Mme As, a réussi à maintenir son activité générale et arrive aujourd'hui à une certaine maturité et à un ancrage certain au cœur du réseau gérontologique local.

En effet, le CLIC du Pays Bellegardien présente **un bilan d'activité générale positif et en légère augmentation pour l'année 2011**, il est aujourd'hui mature, tant dans son activité générale désormais constante et établie, que dans la place qu'il a pu prendre au cœur du réseau gérontologique local.

Reconnu par ses pairs, notamment dans sa dimension d'outil de coordination autour de l'utilisateur, le CLIC poursuit son développement et aspire ainsi à améliorer son activité sur le plan qualitatif, pour une prise en charge plus humaine et au plus près des préoccupations des usagers et des professionnels...

## 2011... Le CLIC en images



Ateliers « Bien Vieillir » MSA  
 < les 11 et 25 janvier... >  
 A Champfromier



v Ateliers « Bien Vieillir » MSA, les 6 et 28 juin... > A Lancrans



Assemblée Plénière annuelle du CLIC le 28 juin... A Champfromier

Atelier « Mémoire » CARSAT  
 le 14 novembre... >  
 A Châtillon-en-Michaille



< Réunion de préparation de l'Assemblée Plénière avec 4 présidents de Club Seniors, le 23 juin... Au CLIC à Bellegarde



^ Information-Débat

« Présentation de la Filière gérontologique Annecy-Rumilly-St Julien et de la nouvelle organisation du Centre Hospitalier de St Julien-en-Genevois », le 15 septembre... A Farges



^ La Semaine Bleue >

« Conférence sur les Arnaques à la consommation » avec le CDAD, le 18 septembre... A Bellegarde



< Première réunion de coordination « Ville-Hôpital », le 5 décembre ... A Bellegarde



< Comité Technique « Bilan et perspectives des Comités Techniques CLIC » le 12 avril ... A Bellegarde



Comité de Pilotage local des financeurs > le 17 mai... A Bellegarde



### Pour en savoir plus :

L'activité du CLIC fait l'objet d'un rapport spécifique annuel diffusé à chacune des mairies du territoire communautaire et est présenté chaque année au comité de pilotage local de la structure ainsi que lors de son assemblée plénière. Pour plus d'informations, ce rapport détaillé est consultable en mairie, au CLIC ou sur le portail Internet du CLIC du Pays Bellegardien ([www.ccpb01.fr/clic](http://www.ccpb01.fr/clic)), par tous : élus et usagers.

## ANALYSES ET ÉTUDES DES TRANSFERTS DE COMPÉTENCES ÉVOLUTIONS STATUTAIRES Vice-président : Albert COCHET

Au sein de cette compétence sont regroupées les études sur les conséquences de prise en charge de nouvelles attributions et la mise à jour et adaptation nécessaire des statuts pour l'exercice effectif de ces attributions.

L'animation et le suivi de cette compétence sont confiés à M. Albert COCHET en sa qualité de Vice-président chargé des analyses et études des transferts de compétences et évolutions statutaires

### GESTION ET EXPLOITATION DU FUTUR CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL



La CCPB a décidé de confier l'exploitation de l'équipement à un gestionnaire privé par délégation de service public. C'est après une longue procédure de consultation que s'est conclu le 16 août 2011 la signature du contrat pour une durée de 5 ans entre le Président de la Communauté de Communes et les dirigeants de VERT MARINE.

Principales obligations du délégataire :

- assurer une mission générale d'exploitation de l'équipement,
- mettre en place un véritable projet d'exploitation pour l'équipement,
- maintenir l'équipement et le matériel en parfait état d'usage (ouvrages et matériels).



#### Qui est Vert Marine ?

Depuis 1992, Vert Marine accompagne les collectivités locales dans la gestion déléguée et la valorisation de leurs équipements « sport-loisirs ». Spécialisée dans la gestion des piscines et centres aquatiques de nouvelle génération, leurs compétences permettront d'offrir au public un service de qualité.

A la demande des collectivités territoriales, VERT MARINE gère et anime des équipements à vocation sportive, touristique et culturelle.

Favoriser l'accès du plus grand nombre aux activités physiques et sportives, aux loisirs et à la culture, animer et dynamiser les équipements qui leur sont confiés, créer de nouveaux services innovants : telles sont leurs ambitions au service des différents publics.

# PROGRAMMATION ET RÉALISATION DES GRANDS ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS ET GESTION DU SCOT

Vice-président : Bernard MARANDET

Cette compétence est consacrée à la mise au point des équipements structurants nécessaires au territoire communautaire et au suivi de leur réalisation. Elle a en charge la mise en place du SCOT depuis sa phase d'élaboration jusqu'à son adoption et application voire révision ultérieure

## CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL

Sous la conduite de la société d'architecture Duval Raynal, les travaux ont commencé en août 2011. Rappelons que cet équipement situé rue Antoine Jacquet à l'arrière de la cité scolaire comprendra un grand bassin principal de huit couloirs et deux autres de moindre importance dont un ludique. Le centre aquatique accueillera également un espace de remise en forme et bien être avec fitness, sauna, hammam, soins corporels, solarium.

### L'évolution de la construction du futur centre aquatique intercommunal sur l'année 2011







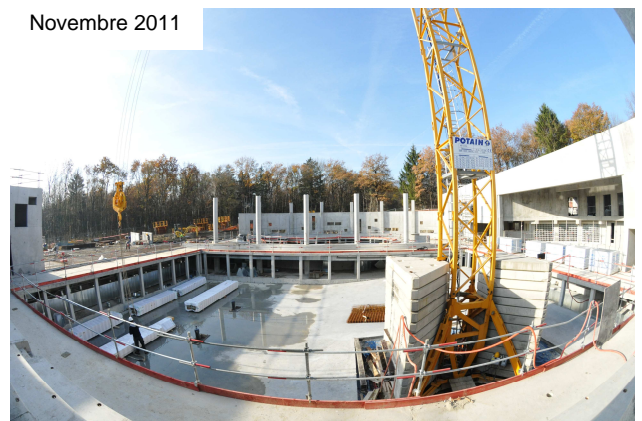
Juillet 2011



Août 2011



Septembre 2011



Novembre 2011



Décembre 2011

\* \* \*

Le second semestre de l'année 2010 avait été consacré au travail d'élaboration du Document d'orientations générales (DOG). Plusieurs séminaires regroupant les élus communautaires ont été organisés et à l'issue du dernier (25 novembre 2010) les conclusions ont porté sur la nécessité de mener des études particulières.

\* \* \*

Ainsi, l'année 2011 fut consacrée à l'élaboration de trois études complémentaires au SCOT afin d'apporter à ce dernier un « esprit Grenelle », un éclairage nécessaire notamment pour l'écriture du DOG.

- **Le Document d'Aménagement Commercial (bureau d'études PROSPECTIVES)**

Le DAC repose sur une présentation du territoire avec ses caractéristiques propres, commerciales (offre - demande) et ses impacts sur l'environnement, afin de pouvoir proposer des perspectives de développement de celui-ci. Il permet de déterminer les orientations principales de la politique d'aménagement en matière commerciale et de définir des zones d'aménagement commercial (ZACo) en considération des exigences d'aménagement du territoire, de protection de l'environnement et du développement durable.

Le DAC, qui a vocation à s'inscrire dans le DOG du SCOT (intégration de sa partie réglementaire), est acté par les élus. Il donne les outils de gestion de l'aménagement commercial pour les 6 prochaines années, afin de répondre aux besoins de leur population et des populations riveraines dans le respect des critères portés par le développement durable.

- **L'étude des continuités écologiques (bureau d'études AGRESTITIS)**

L'objectif de cette étude est de disposer de connaissances complémentaires sur le fonctionnement des continuités et corridors écologiques les plus structurants à l'échelle du Pays Bellegardien.

En effet, cette analyse doit permettre de dégager les espaces naturels et agricoles à préserver, les pressions d'aménagement et le cas échéant les zones de conflits déjà existantes qui doivent être traitées (réhabilitation).

Une carte doit localiser ces espaces et corridors à enjeux et doit s'accompagner de prescriptions relatives (dans le DOG).

- **L'approche des enveloppes urbaines (bureau d'études TERRITOIRES)**

Le but de cette étude est d'apporter aux réflexions du SCOT un éclairage méthodologique sur la notion de consommation d'espaces pour faire de celui-ci, la « clé de voute » d'une utilisation rationnelle et économe de l'espace, notamment à l'occasion de l'élaboration ou de la révision des documents d'urbanisme locaux.

La méthodologie employée est la suivante :

Déterminer pour chaque commune :

- leur(s) enveloppe(s) urbaine(s) et leur composition (habitat, équipements, activités, espaces verts, espaces agricoles...),
- l'identification des espaces de réception (dents creuses et espaces interstitiels), selon des critères qualitatifs,
- la quantification des espaces de réception (leur nombre et surfaces),
- l'estimation des capacités d'accueil.

## GESTION ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS

### Vice-président : Didier BRIFFOD

**La « collecte des déchets ménagers et assimilés » est une des compétences exercées depuis la création de la CCPB en janvier 2003**

Ce sont 11 326 tonnes de déchets qui ont été collectées sur le territoire de la C.C.P.B. qui rassemble 21 582 habitants répartis sur 15 communes (population DGF).

Cette masse de déchets se répartit de la façon suivante :

- \* 5446 tonnes d'ordures ménagères et déchets assimilés collectés en porte à porte (5407 tonnes en 2007, 5303 tonnes en 2008, 5164 tonnes en 2009, 5 483 tonnes en 2010).
- \* 5880 tonnes de déchets collectés en apport volontaire dans les 4 déchetteries.

TONNAGES COLLECTES		2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
<b>SIDEFAGE</b>	OM	5 480	5 500	5 407	5 303	5 164	5 483	5 446
	(KG/Hab)	281	282	278	251	250	257	252
	DEM (incinérable)	1 289	1 086	861	1 094	799	940	894
	Déchets verts	1 164	992	1 118	1 180	1 105	1 046	1 159
	Papiers	486	616	580	776	732	822	770
	Plastique-Alu	69	68	72	71	73	79	81
	Verre	532	545	538	525	543	556	561
<b>PRESTATAIRE</b>	Ferraille	499	459	553	540	305	428	437
	Gravats	810	860	1 360	1 141	814	711	1 159
	Bois	73	450	644	647	482	693	763
	Plâtre		41	55	46	50	75	55,64
<b>TOTAL DEM</b>		4 922	5 117	5 781	6 020	4 903	5 350	5 880
<b>TOTAL</b>		<b>10 402</b>	<b>10 617</b>	<b>11 188</b>	<b>11 323</b>	<b>10 067</b>	<b>10 833</b>	<b>11 326</b>

**Coût global par habitant : 87,40 € / hab.**

Pour mémoire :

72 € en 2005, 81 € en 2006, 85 € en 2007, 89 € en 2008,  
88 € en 2009, 83 € en 2010.

## LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2011

- Poursuite de la conteneurisation pour le renouvellement ou le remplacement du contingent des conteneurs vétustes et usagés ainsi que la dotation des nouveaux immeubles et/ou logements sur l'ensemble du territoire pour la collecte des ordures ménagères en « porte à porte »,
- Réunions du groupe de travail spécifique en charge d'étudier et proposer la mise en place d'une collecte sélective en porte à porte,
- Développement du compostage des déchets verts par distribution de composteurs aux particuliers de l'habitat individuel,
- Améliorations :
  - amélioration de l'accès au quai à la déchetterie d'Injoux-Génissiat,
  - agrandissement du quai permettant la mise en place d'une benne supplémentaire et réfection des enrobés au droit du quai supérieur,
  - mise en place dans chaque déchetterie de 2 conteneurs pour textiles.

### **Pour en savoir plus :**

*Le rapport détaillé sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets est consultable en mairie, au siège de la CCPB ou sur le portail Internet de la CCPB ([www.ccpb01.fr](http://www.ccpb01.fr)).*



## DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET PATRIMONIAL

### Vice-président : Jean-Marc BEAUQUIS

*La promotion, le développement touristique et patrimonial sont l'une des compétences de la CCPB. Accompagnée par l'Office de Tourisme de Bellegarde et sa Région deux nouveaux sentiers ont pu voir le jour sur le territoire. Retour sur une année riche en événements !*

### Sentier « Au fil de la Valserine »



Inauguré le 25 juin dernier par un parterre de personnalités, déguisées en cyclistes où sous le casque, on pouvait rencontrer quelques élus locaux tels qu'Etienne BLANC, Président de la CCPG et Michel DE SOUZA, Président de la CCPB, accompagnés des représentants du Parc naturel régional du Haut-Jura et de l'ONF.

Ce sentier de découverte qui relie la Valserine de sa source à Mijoux à sa confluence avec le Rhône à Bellegarde est destiné à faire découvrir au promeneur les richesses naturelles de cette vallée.



Tracé à travers les paysages qui ornent cette belle rivière, ce parcours jonché des œuvres en bois sculptées par José LE PIEZ à plusieurs sens (vue, toucher, ouïe) du randonneur ou visiteur et s'attache à mettre en valeur notre diversité patrimoniale.

Un autre livret sera tout prochainement disponible pour mettre en valeur les œuvres du sculpteur José LE PIEZ.

Initiée et mise en œuvre par le Parc naturel régional du Haut-Jura, l'utilisation de vélos électriques est possible tout au long du parcours.



## Sentier « Sur la piste de Martin »

### **La BD au service du patrimoine historique de Bellegarde !**



Le personnage de Martin, héros de la BD réalisée par Grégory DEMANGE alias « Gregdizer », célèbre dessinateur lyonnais, conduit le promeneur « au fil » du bâti ancien de Bellegarde où immeubles singuliers et vestiges du passé lui sont soulignés en 20 stations par des plaques émaillées représentant les planches de la BD.



Ces circuits ont été réalisés grâce aux soutiens financiers du programme européen FEDER, de la Région Rhône-Alpes et du Conseil Général de l'Ain.

Toutes ces réalisations ont pu voir le jour grâce à l'effort financier de la Communauté de Communes en faveur de la promotion et du développement touristique

## **BORNES MULTISERVICES POUR CAMPING-CARS**

Les deux bornes multiservices de **Bellegarde et Champfromier** ont connu une fréquentation en légère baisse (101 passages effectués de décembre 2010 à novembre 2011) par rapport à l'année dernière ; elles permettent aux camping-caristes (touristes de passages ou habitants du bassin de vie possédant un camping-car) de faire le plein en eau potable, en électricité et de vidanger leurs eaux usées 24 h sur 24 et 7 jours sur 7.



*Borne de Champfromier*

Suite à la demande du maire de Chanay dans le cadre de l'aménagement d'un point d'accueil touristique et d'une aire de loisirs, une borne multiservices pour camping-cars devrait être installée sur le territoire de cette commune au cours de l'année 2012.

## DINOPLAGNE : un site paléontologique exceptionnel



En accompagnement de la découverte des empreintes de dinosaures, la Communauté de Communes a poursuivi en 2011 le financement de la campagne de fouilles des scientifiques et a procédé à de nouveaux aménagements pour le confort des visiteurs :

- Le parking a été amélioré pour accueillir un grand nombre de véhicules.
- Une barrière de fermeture d'accès à la piste a également été installée.
- une aire de pique-nique comportant 3 tables (dont une pour les personnes à mobilité réduite) a été aménagée.
- une dizaine de panneaux rédigés par les scientifiques ont été installés tout le long du cheminement de la piste.
- Une étudiante a été chargée des visites commentées.



Cette compétence regroupe la politique partenariale et relationnelle de la CCPB avec les acteurs locaux dont le secteur associatif local.

### CHANTIER D'INSERTION PAR L'ENVIRONNEMENT

*L'Entreprise d'Insertion des Jeunes de l'Ain (EIJA) accompagne les personnes en rupture avec le monde du travail pour qu'elles reprennent goût à la vie sociale par l'acquisition d'une expérience de travaux en lien avec la nature. Il s'agit de la 8<sup>ème</sup> année de fonctionnement de l'activité d'utilité sociale portée par la CCPB et l'Entreprise d'Insertion des Jeunes de l'Ain (EIJA).*



#### Un nouvel encadrant a rejoint l'équipe !

**Michaël SERVOZ**, diplômé d'une école d'ingénieur en Gestion des milieux naturels a dans un premier temps intégré l'EIJA dans le Pays de Gex en tant qu'ouvrier paysager. L'expérience acquise durant cette période lui permet en mars 2011 de devenir encadrant dans le Pays Bellegardien. Il a sous sa coupe 4 à 5 personnes avec lesquelles il intervient sur toutes les communes du territoire à la demande des mairies pour :

- L'entretien des espaces naturels : abords des rivières et ruisseaux, sites remarquables, sites touristiques, itinéraires de randonnées, etc.
- L'entretien des espaces verts, de petits travaux forestiers, d'abattage et élagage
- de menus travaux de maçonnerie et peinture, travaux de nettoyage divers...



L'EIJA débroussaille



Gilles, Jonathan, Franck, Mathieu et Michaël



## FOURRIÈRE ANIMALE INTERCOMMUNALE

La Communauté de Communes du Pays Bellegardien, dans le cadre de sa compétence optionnelle « Services à la population », a confié à l'Arche de Noé la mission de gérer le service de fourrière animale pour le compte de ses 15 communes adhérentes et de celle voisine et riveraine de Saint-Germain-sur-Rhône avec laquelle elle a conclu une convention.



### Activité de la fourrière en 2011

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov.	Déc.
<b>Chats</b>	6	2	1	3	8	22	9	23	3	5	3	4
<b>Rendus</b>					2					1		
<b>Chiens</b>	6	9	6	4	3	4	6	7	6	2	4	4
<b>Rendus</b>		8	2	4	1	3	6	2	3	1	2	4

Les tarifs de fourrière demeurent inchangés à savoir :

- frais de fourrière : 15 €
- pension : 10 € par jour de garde de l'animal
- identification de l'animal (si non tatoué) : 55 €



*Fourrière animale intercommunale*

## PARTENARIAT AVEC LE MONDE ASSOCIATIF

Cette année encore, la CCPB a accompagné quelques grands événements du territoire :

- o 16<sup>ème</sup> Festival « BD dans l'Ain » à Bellegarde-sur-Valsérine
- o Comice Agricole de Vouvray à Châtillon-en-Michaille
- o 20<sup>ème</sup> Tournoi International Cadets de Basket à Bellegarde
- o Fête du Château de Musinens

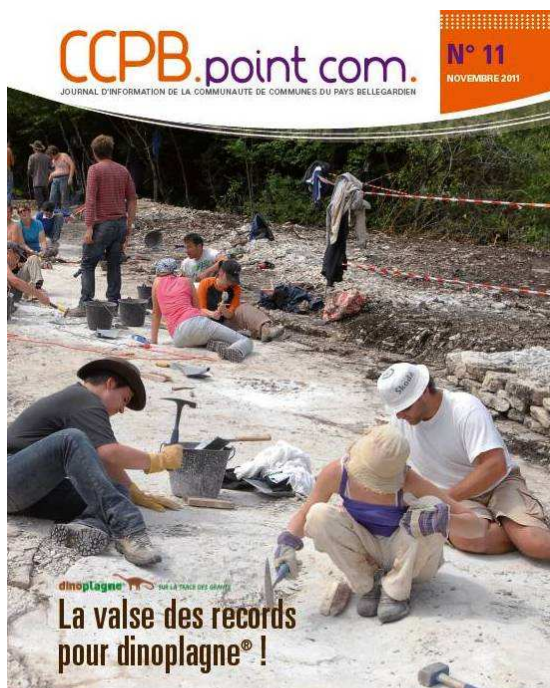
## SALON HABITAT (Foire commerciale d'automne de Bellegarde)

Lors de la 56<sup>ème</sup> édition de la foire d'automne organisée par l'UCOB, qui s'est déroulée du 6 au 9 octobre 2011, la Communauté de Communes du Pays Bellegardien a présenté, sur un vaste stand, les résultats de l'étude thermographique réalisée lors du survol de son territoire ce printemps par l'hélicoptère de la société TCC.



Les élus de la Communauté de Communes ainsi que leurs techniciens aidés des étudiants du Lycée Saint-Exupéry de Bellegarde, se sont mobilisés durant ces quatre jours de salon pour recevoir les habitants du Pays Bellegardien et leur restituer les résultats du relevé thermographique de leur habitation effectué au mois de mars par voie aérienne avec une caméra infrarouge placée sous l'hélicoptère de la société mandatée.

## BULLETIN D'INFORMATION INTERCOMMUNAL : CCPB POINT COM



Le n° 11 du magazine d'information intercommunal CCPB.COM est paru en novembre dernier avec en couverture un clin d'œil au site paléontologique de dinoplagne®.

A l'intérieur, plusieurs grands moments forts de l'année 2011 sont relatés, tels le Salon Habitat-Bois de Bellegarde ou encore le 1<sup>er</sup> Forum de l'Emploi. Au sommaire de ce n°11, l'on retrouve les thèmes habituels tels que l'économie avec un zoom sur la pépinière d'entreprises, les grands équipements avec un point sur l'avancement des travaux du centre aquatique ou encore la valorisation du patrimoine naturel du territoire et le développement touristique.



Toute l'info de votre Communauté de Communes  
www.ccpb01.fr

## POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE ET GESTION DES ESPACES NATURELS

Vice-président : Gilles THOMASSET

Cette compétence est dédiée à la préservation des espaces et de l'agriculture ainsi que la protection des forêts. Elle s'intéresse d'une manière générale s'intéresse à la cause environnementale.

### GIE ÉPAV'SERVICE : RÉCUPÉRATION D'ÉPAVES AUTOMOBILES

Ce service d'enlèvement et de récupération des épaves automobiles, créé en collaboration avec le Département et à la disposition des 15 communes du territoire, évite que les épaves véhicules abandonnés au bord des voies publiques ne dénaturent le paysage communautaire.

Pour cette année 2011, 33 véhicules (38 en 2010) ont été récupérés par ce service d'intérêt général confié à un groupement d'intérêt économique et cofinancé, à part égale, par le Conseil général de l'Ain et la CCPB à raison d'un montant de 38 € HT par épave enlevée.



# C – Annexe

## GLOSSAIRE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES

<b>ADE</b>	Agence de développement économique du Pays de Gex / Pays Bellegardien
<b>Air-APS</b>	Air de l'Ain et des Pays de Savoie
<b>ARC-SM</b>	Assemblée régionale de coopération du Genevois – Syndicat mixte
<b>CAO</b>	Commission d'appel d'offres
<b>CAPEB</b>	Confédération de l'artisanat, des petites entreprises et du bâtiment
<b>CARSAT</b>	Caisse d'assurance retraite et de santé au travail
<b>CAUE</b>	Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Ain
<b>CCPB</b>	Communauté de communes du Pays Bellegardien
<b>CCPG</b>	Communauté de communes du Pays de Gex
<b>CDAC</b>	Commission départementale d'aménagement commercial
<b>CDRA</b>	Contrat de développement Rhône-Alpes
<b>CDDRA</b>	Contrat de développement durable Rhône-Alpes
<b>CLET</b>	Commission locale d'étude des transferts de compétences
<b>CLIC</b>	Centre local d'information et de coordination gérontologique du Pays Bellegardien
<b>CNAC</b>	Commission nationale d'aménagement commercial
<b>DDR</b>	Dotation de développement rural
<b>DGE</b>	Dotation globale d'équipement
<b>DGF</b>	Dotation globale de fonctionnement
<b>DMS</b>	Déchets médicaux spéciaux
<b>DOB</b>	Débat d'orientation budgétaire
<b>EIJA</b>	Entreprise d'insertion des jeunes de l'Ain
<b>EPCI</b>	Etablissement public de coopération intercommunale
<b>EPF</b>	Etablissement public foncier de l'Ain
<b>FNADT</b>	Fonds national d'aménagement et de développement du territoire
<b>FCTVA</b>	Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée
<b>GIE</b>	Groupement d'intérêt économique
<b>MEEF</b>	Maison de l'emploi, de l'économie et de la formation du Pays Bellegardien
<b>MMT</b>	Modèle multimodal de transport
<b>MOP</b>	Maîtrise d'ouvrage publique
<b>OM</b>	Ordures ménagères
<b>ONF</b>	Office national des forêts
<b>OPAH</b>	Opération programmée d'amélioration de l'habitat
<b>PAE</b>	Parc d'activité économique
<b>PDIPR</b>	Plan départemental des itinéraires et promenades de randonnées
<b>PLH</b>	Programme local de l'habitat
<b>PLU</b>	Plan local d'urbanisme
<b>PNR-HJ</b>	Parc naturel régional du Haut-Jura
<b>POS</b>	Plan d'occupation des sols
<b>SCOT</b>	Schéma de cohérence territoriale du Pays Bellegardien
<b>SEGH</b>	Syndicat d'études du Genevois haut-savoyard
<b>SIVOM</b>	Syndicat intercommunal à vocation multiple
<b>SIVU</b>	Syndicat intercommunal à vocation unique
<b>SM</b>	Syndicat mixte
<b>SRU</b>	Loi SRU : loi de solidarité et de renouvellement urbain
<b>TEOM</b>	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères
<b>TFB</b>	Taxe foncière sur les propriétés bâties
<b>TFNB</b>	Taxe foncière sur les propriétés non bâties
<b>TH</b>	Taxe d'habitation
<b>TPU</b>	Taxe professionnelle unique
<b>TVA</b>	Taxe sur la valeur ajoutée
<b>ZAE</b>	Zone d'activité économique

